



Bagnolet le 11 décembre 2017,

TRIBUNE EN FAVEUR DE L'ABATTAGE DE PROXIMITÉ

Réunis le 21 novembre 2017 à Bagnolet, dans les locaux de la Confédération Paysanne, les organisations et personnalités signataires :

- Déplorent le manque de structures d'abattage ouvertes à l'ensemble des éleveurs et des bouchers, ainsi que les disparités régionales d'implantation de celles-ci ;
- Approuvent et soutiennent les reprises - en cours ou en projet – de structures en difficulté ou démissionnaires, par des groupes d'éleveurs attachés au maintien de tels outils de proximité ;
- Demandent la mise en place d'outils individuels et/ou collectifs d'abattage à la ferme, fixes ou mobiles, en lien avec les abattoirs de proximité existants.

Cette mise en place, encadrée réglementairement, ferait l'objet dans un premier temps d'une expérimentation sous contrôle des autorités sanitaires, répondant ainsi aux préconisations de la commission d'enquête parlementaire de 2016 sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français.

Dans un second temps, cela permettra de mettre la réglementation française en adéquation avec le volet flexibilité du paquet hygiène et d'évaluer celui-ci en mettant en œuvre des mesures appropriées à la taille des structures depositaires.

Ce redéploiement des outils d'abattage, tant par la reprise et le maintien de structures existantes, que par l'expérimentation de nouveaux outils, devra permettre aux éleveurs et aux bouchers d'assurer leur autonomie en matière d'abattage, de garantir une viande de qualité, tant en termes de provenance que de conditions d'élevage, d'optimiser l'approvisionnement local en viandes, tant au niveau des particuliers que des collectivités locales ainsi que des magasins de proximité.

Les signataires insistent sur le fait qu'aucun obstacle objectif ne leur paraît empêcher un tel redéploiement d'outils, que les réglementations sanitaires doivent pouvoir s'appliquer en respectant leur spécificité, et surtout que cette organisation répond à une demande sociétale en termes de santé publique, de qualité des aliments, d'éthique et de respect des animaux et de leur bien-être, ainsi qu'aux besoins d'un élevage durable, rémunérateur, diversifié et respectueux des territoires et des paysans.

Organisations et personnalités signataires : Confédération paysanne, FNAB, FADEAR, Réseau CIVAM, Nature et Progrès, Union bretonne Pie noire, France Nature Environnement, AFAAD, Les Amis de la Confédération paysanne, GIE Zone Verte, MIRAMAP, Biocoop, Collectif Quand l'abattoir vient à la ferme, Collectif Plein air, SAS Le Boeuf éthique, Société Schwaiger (camion d'abattage mobile), SAS Le Ateliers de la Queille, Christophe Gouazé (directeur général de l'abattoir de St Giron, Ariège), Pierre-Emmanuel Robin (co-gérant de l'abattoir du Diois, Drôme), Bénédicte Peyrot (présidente de la SCIC Abattoir des Hautes Vallées à Guillestre, Hautes-Alpes).

Contacts Presse :

- Confédération paysanne : Laurent Pinatel, porte-parole, 06 80 58 97 22 – Maxime Bergonso, chargé de campagne, 07 68 65 87 27
- FADEAR : Hervé Bedouet, président, 0607802075
- Réseau CIVAM : Quentin Delachapelle, président, 06 32 53 66 58
- MIRAMAP : Marilyn Métayer, animatrice – coordinatrice, 06 18 99 77 80
- MODEF : Pierre Thomas, secrétaire général, 06 87 43 97 95